

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3497 - JEUDI 23 MAI 2019

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le Conseil congolais des chargeurs
et les Douanes concluent un partenariat

Les Douanes et le Conseil congolais des chargeurs viennent de conclure un protocole d'accord relatif au suivi et au contrôle du trafic international des marchandises.

Le document prévoit également l'interconnexion des services des deux structures.

Il devrait à terme permettre d'améliorer le recouvrement des recettes douanières à travers le bordereau électronique de suivi de la cargaison. « *L'échange d'information entre les deux entités étatiques permettra à la régie de maximiser les recettes et de contribuer utilement au financement du Plan national de développement* », a signifié le directeur général des Douanes et des droits indirects, Guénolé Mbongo Koumou.

Page 2



Les deux parties échangeant leurs parapheurs

LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE

Antoinette Sassou N'Guesso
honorée par l'OMS

Pour ses efforts consentis dans la lutte contre la drépanocytose, l'épouse du chef de l'Etat congolais et présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, a été récompensée, le 20 mai, à Genève, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), lors de l'ouverture de la soixante-douzième assemblée mondiale de la san-

té. Elle a reçu le diplôme des mains du directeur général de l'organisation sanitaire mondiale, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Pour ce dernier, cette distinction « *si bien méritée* » est étroitement liée à la contribution de l'épouse du chef de l'Etat « *hautement appréciée dans la lutte contre la drépanocytose dans la région africaine de l'OMS* ».

Page 9

ÉDUCATION

Offrir aux générations futures
un environnement scolaire fiable

Afin d'améliorer les performances statistiques du système éducatif au niveau de l'enseignement technique et professionnel, la tutelle entend résoudre, à travers la formation des cadres, les problèmes qui minent ce secteur.

L'objectif étant d'offrir aux générations futures un environnement scolaire fondé sur la fiabilité, l'exhaustivité et la pérennité des données statistiques.

Page 5

CONFÉRENCE-DÉBAT

70 ans après, que pensent
les intellectuels des éditions
Présence Africaine ?

Les Prs Mukala Kadima-Nzuji, André Patient Bokiba et Omer Massoumou ont animé, hier à Brazzaville, une conférence-débat autour du thème « *Que représente aujourd'hui Présence Africaine, dans son influence et dans l'imaginaire pour les intellectuels et la jeunesse ?* ».

Pour les orateurs, parler de Présence Africaine convient en parallèle de parler de cette maison d'édition dédiée à la cause de l'Afrique, à la cause de l'homme noir. Depuis sa création en 1949 par le Sénégalais Alioune Diop, Présence Africaine a longtemps promu la culture et la littérature négro-africaines.

« *Pour ma part, ce ne sont pas les universités occidentales dans lesquelles je suis passé qui ont fait de moi l'homme que je suis aujourd'hui. C'est*



Une vue des trois conférenciers

plutôt Présence Africaine car par elle, j'ai pu penser l'Afrique par l'Afrique et comme un vrai Africain », a déclaré le Pr Mukala Kadima-Nzuji.

Page 7

Éditorial
Avancée

Page 2

ÉDITORIAL

Avancée

L'un des problèmes auquel se trouve confrontée la presse congolaise est celui de la mise à disposition de ses journaux là où vivent ses lecteurs. Un problème résolu depuis longtemps dans les pays dits «développés» grâce à la mise en place de kiosques où chacun peut se procurer un ou plusieurs exemplaires du numéro du jour, mais qui ne l'est pas dans les pays comme le nôtre où de tels points de vente n'existent pas encore.

Dans le même temps, par conséquent, où notre groupe de presse étend ses activités dans le monde du digital avec la mise à disposition sur le web de la version «numérique» de ses quotidiens, nous allons faire en sorte que la version «papier», c'est-à-dire imprimée des *Dépêches de Brazzaville*, soit disponible partout où vivent nos lecteurs. Et, pour cela, nous avons choisi de nouer un partenariat gagnant-gagnant avec la puissante compagnie de téléphonie MTN qui proposera désormais le journal dans les kiosques «Mobile Money» qui quadrillent les grandes villes sur toute l'étendue du territoire national.

De la même façon que MTN a su amener les outils de paiement et de transfert d'argent au plus près des Congolaises et des Congolais, de la même façon nous allons faire en sorte que *Les Dépêches de Brazzaville* - et certainement demain *Le Courrier de Kinshasa* sur l'autre rive du fleuve Congo - soient disponibles chaque matin dans les kiosques de «Mobile Money». Mais comme il convient toujours d'être prudents dans la mise au point de cette offre, nous débuterons cette opération à Brazzaville dans le centre-ville, à Poto-Poto, à Moungali, à Ouenzé, à Moukondo. Et si ce test s'avère positif, nous étendrons ce mode de diffusion à tous les quartiers de la capitale, puis à Pointe-Noire, à Dolisie, à Owando, à Ouessou, à Oyo, bref à toutes les grandes villes du Congo.

L'opération ayant débuté dans les dernières heures, nous nous garderons bien d'en anticiper les résultats. Mais la croissance de la diffusion des journaux dans de nombreux pays est là pour démontrer qu'elle a toutes les chances de répondre à l'attente de nos lecteurs. Et c'est pourquoi nous nous félicitons aujourd'hui du partenariat qui débute avec MTN. A vos kiosques, prêts, partez! comme on dit dans le monde du sport.

Les Dépêches de Brazzaville

RECOUVREMENT DES RECETTES

Les services douaniers et le conseil des chargeurs bientôt interconnectés

Les deux entités publiques misent sur le Bordereau électronique de suivi de la cargaison (BESC) et l'échange d'information pour permettre à la douane d'améliorer ses opérations de recouvrement.



La photo de famille

Le directeur général des douanes et des droits indirects, Guérolé Mbongo Koumou, et son collègue à la tête du Conseil congolais des chargeurs, Séraphin Mouendzi, ont décidé d'actualiser le protocole d'accord qui lie leurs administrations depuis deux décennies. Ils ont signé un nouvel accord portant sur le contrôle et le suivi du trafic international des marchandises, le 21 mai à Brazzaville, en présence des autorités de tutelle, ainsi que des cadres des administrations respectives. Pour Guérolé Mbongo Koumou, cette collaboration est imposée par les mutations structurelles et les innovations technologiques actuelles. Car, elle permettra d'assurer un mouvement transfrontalier des marchandises ;

une fluidité du commerce via la simplification des procédures et une meilleure sécurisation des flux des marchandises.

Il a assuré que l'information disponible à travers le BESC constitue une étape indispensable pour la modernisation de l'administration douanière, à travers les outils numériques, le renforcement de la confiance et la transparence dans les activités de recouvrement des recettes fiscales-douanières.

Le directeur général des douanes fixe le cap : «L'échange d'information entre les deux entités étatiques permettra à sa régie de maximiser les recettes et de contribuer utilement au financement du Plan national de développement 2018-2022 », a-t-il assuré.

Pour sa part, le directeur général du conseil congolais des chargeurs a insisté sur la portée de la collaboration qui consiste à améliorer les recettes de l'État, contribuer à améliorer les statistiques liées au trafic maritime, à lutter contre la fraude, y compris à interconnecter les deux administrations.

Les deux responsables devraient se rendre dans les tout prochains jours à Bruxelles (en Belgique) pour une mission censée faciliter la mise en œuvre des réformes et surtout l'instauration de la souscription obligatoire du BESC. « Il faut que dans les brefs délais les systèmes informatiques de nos deux administrations se rattachent », a martelé Séraphin Mouendzi.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Denis Sassou N'Guesso appelle la Russie à soutenir le Congo dans la protection d'une tourbière tropicale

En visite à Moscou, le chef de l'Etat congolais a fait une adresse, le 22 mai à la Douma, dans laquelle il a appelé la Russie à soutenir les efforts de son pays dans la protection de l'écosystème, le plus important du monde.

« La découverte récente de la tourbière tropicale, la plus grande au monde avec des réserves considérables de carbone sur une étendue humide et marécageuse de 145 000 km², impose un cadre de dialogue incontournable à la communauté internationale », a déclaré Denis Sassou N'Guesso.

« C'est ici le lieu d'appeler la Fédération de Russie à appuyer notre pays dans la protection de cet écosystème fragile à l'effet de soutenir la mise en œuvre opérationnelle de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo », a-t-

il ajouté. Devant le parlement russe, le président Denis Sassou N'Guesso a évoqué le projet de construction, avec l'appui du Kremlin, d'un oléoduc devant traverser le Congo sur près de 1000 km.

« Ce projet pourrait offrir à nos deux pays l'opportunité d'une grande action qui s'inscrira durablement dans l'histoire de notre coopération », a dit le chef de l'Etat.

Ce pipeline qui sera dédié à la fourniture des produits pétroliers et gazeux devrait relier les villes de Pointe-Noire, de Brazzaville et de Ouesso.

La Rédaction



Le président Denis Sassou N'Guesso lors de son adresse devant la Douma

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Le Congo appelé à développer des synergies avec les autres pays

La communauté internationale célèbre, le 22 mai de chaque année, la Journée internationale de la diversité biologique. A cette occasion, le gouvernement congolais, par le biais de la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a rendu publique une déclaration dans laquelle un accent est sur la nécessité pour le pays de redoubler d'efforts dans ses actions.

Portée par la Convention du même nom entrée en vigueur le 29 décembre 1993 et qui rassemble cent quatre-vingt-seize parties, la Convention sur la diversité biologique a été ratifiée par le Congo, le 30 octobre 1996. Bénéficiant d'une médiatisation insuffisante, comparativement à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, « la Convention sur la diversité biologique est aussi importante pour l'humanité en raison de la place de la biodiversité dans notre alimentation,



Arlette Soudan-Nonault

notre santé, nos habitats, l'économie des Etats et la vie des populations locales et autochtones », a déclaré la ministre.

Cette année, les Nations unies ont choisi pour thème « Notre biodiversité, notre nourriture, notre santé » pour interpeller tout le monde à plus d'un titre car il rappelle combien la biodiversité est essentielle à la vie humaine.

La vie humaine est intimement liée à la biodiversité. Son maintien n'est pas une lubie des pays riches ou d'amoureux de la nature, a-t-elle fait remarquer.

Près d'un million d'espèces animales et végétales menacées d'extinction

Selon le dernier rapport de la plate-forme scientifique mondiale sur la biodiversité, près d'un million d'espèces animales et végétales, soit une sur huit, sont menacées d'extinction à

brève échéance de la surface de la terre ou du fond des océans. Le responsable de cette disparition sans précédent dans l'histoire est l'homme. Les causes de cette hécatombe qui menace la fertilité des sols et la productivité des océans, donc la sécurité alimentaire et la santé, sont connues. Il s'agit de la déforestation, de la destruction des habitats sauvages ; de l'utilisation massive des pesticides, la dégradation des sols ; du braconnage, de la surpêche ; des déchets plastiques, de l'urbanisation effrénée, des espèces envahissantes apportées par les échanges et, bien sûr, du réchauffement climatique.

Les dix-sept aires protégées couvrant près de 13% du territoire national et le taux de déforestation du Congo de 0,05%, parmi les plus faibles au monde, illustrent à suffisance cette volonté incarnée par le président de la

République, Denis Sassou N'Guesso. « Nous devons cependant redoubler d'efforts dans nos actions et développer des synergies avec les autres pays du Bassin du Congo, deuxième poumon écologique au monde qui renferme 10% de la biodiversité mondiale. 10%, c'est dire que notre responsabilité est planétaire », a suggéré Arlette Soudan-Nonault.

C'est à cette fin que la Commission climat du Bassin du Congo a été créée, fruit de la coopération régionale pour concilier la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la biodiversité et le développement économique à travers l'économie des aires protégées, l'économie des parcs zoologiques, l'économie des jardins botaniques et l'économie de reboisement, autant de potentialités encore sous exploitées.

Pour la ministre du Tourisme et de l'environnement, vingt-six ans après la mise en œuvre de la convention, force est de constater que peu d'avancées ont été obtenues dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Ainsi, les défis sont donc à la hauteur des périls, car ce sont les forêts qui luttent contre les érosions, ce sont les mangroves qui assurent la protection du littoral ; les sols abritent et filtrent les eaux.

Bruno Okokana

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Rapports entre autorités décentralisées et déconcentrées

L'organisation administrative territoriale est structurée suivant deux principes cardinaux que sont la déconcentration et la décentralisation. Cependant, dans l'opinion, le sens à donner à ces termes techniques se confond le plus souvent, du fait de leurs similitudes.

Tirés de la loi n° 3-2003 du 17 janvier 2003 fixant l'organisation administrative territoriale, en son article premier, les concepts déconcentration et décentralisation se ressemblent mais ne signifient pas la même chose, dans les principes de la décentralisation.

Le terme déconcentration, d'après un exposé fait lors de la conférence des préfets tenue dernièrement à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, sous-entend la délégation, par l'Etat, de certaines compétences aux autorités locales nommées par le pouvoir central, afin qu'elles le représentent dans les circonscriptions administratives territoriales disséminées sur l'ensemble du territoire national.

Ces autorités déconcentrées sont notamment les préfets, les sous-préfets, les administrateurs-maires d'arrondissement et de communautés urbaines ainsi que les chefs de quartier et de village. Etant rattachées directement au pouvoir central, ces circonscriptions administratives territoriales ne disposent pas d'autonomie de gestion.

En ce qui concerne la commune, la situation est singulière, surtout pour le maire de cette entité. Il occupe les deux statuts à la fois, par le jeu du dédoublement fonctionnel. D'après les rapports administratifs, le maire d'une commune peut, en cas d'urgence, représenter l'Etat dans sa commune, au nom du préfet. Cependant, il est autorité décentralisée.

La décentralisation est, par contre, le fait pour le pouvoir central de concéder aux collectivités locales, notamment les départements et communes, par le biais des assemblées locales, la responsabilité de gérer la vie locale sous le contrôle de l'Etat central.

A ce niveau, le département et la commune deviennent des entités décentralisées jouissant de la personnalité juridique propre et non des circonscriptions administratives territoriales relevant de l'autorité déconcentrée.

Firmin Oyé



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 03/2019/MEPSA/UCP-PRAASED



RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL CHARGÉ D'ANALYSER LE DISPOSITIF NATIONAL D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET DES ÉVALUATIONS SOMMATIVES DU SYSTÈME ÉDUCATIF CONGOLAIS

Finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED) pour un montant total de 70 millions de dollars US. Une partie de ces fonds sera utilisée pour financer les prestations d'un consultant international chargé d'analyser le dispositif national d'évaluation de la performance du système éducatif et des évaluations sommatives du système éducatif Congolais.

2. Sur la base d'une analyse de l'existant, l'étude vise à identifier les forces et faiblesses dans le dispositif national actuel d'évaluation de la performance du système éducatif et celui des évaluations sommatives afin de mettre en place un système d'évaluations plus pertinent et performant.

3. La mission du Consultant consistera entre autres à :

- analyser le dispositif national existant d'évaluation de la performance du système éducatif (analyse institutionnelle et fonctionnelle)
- analyser les capacités institutionnelles et fonctionnelles de la Direction des examens et concours;
- faire une analyse approfondie de la qualité des évaluations sommatives (CEPE, BEPC et BAC) dont leur conception, organisation et déroulement;

- analyser l'organisation, le déroulement et la pertinence des concours d'entrée à l'Université pour les établissements à Concours (ENI, ENS,), en lien avec les évaluations sommatives antérieures (BAC);

- analyser l'usage fait des résultats des examens et concours (CEPE, BEPC et BAC) par rapport au processus d'apprentissage et d'acquis de connaissances et compétences des élèves;

- analyser l'impact de l'actuelle organisation centralisée du BEPC et du BAC (élaboration des épreuves, organisation, déroulement, corrections, publication des résultats...).

4. Profil du Consultant : le consultant devra :

- être titulaire d'un bac +5 au minimum en sciences de l'éducation, en sciences sociales ou domaines équivalents
- posséder une expérience d'au moins dix (10) ans dans l'analyse des dispositifs nationaux des évaluations nationales des apprentissages;
- posséder une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'analyse organisationnelle et fonctionnelle des structures et/ou dispositifs nationaux des évaluations scolaires;
- avoir une expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans l'analyse des évalua-

tions sommatives (concours, examens de fin de cycle),

- posséder au moins une expérience de mission similaire (produire des certificats de bonne exécution des missions réalisées dans l'analyse des évaluations au moins trois pays);

- avoir une bonne connaissance des systèmes éducatifs particulièrement d'Afrique francophone subsaharienne et celle du Congo serait un atout.

5- La méthode de sélection sera basée sur les directives sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Consultants individuels), version révisée 2014.

5. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- Une lettre de motivation
- Un Curriculum vitae détaillé
- Les copies des diplômes et tout autre document justifiant la formation
- Les certificats de travail et tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de la mission

6. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au

sujet des termes de référence, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 5 juin 2019 à 14 heures, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d'un consultant international chargé d'analyser le dispositif national d'évaluation de la performance du système éducatif et des évaluations sommatives du système éducatif Congolais. »

L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PRAASED
Bureau de la Passation des Marchés
sis au No 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY,
en face du CHU, à côté de l'UNESCO,
E-mail : praaseducp@gmail.com,
Téléphone : 06 621 38 33, Brazzaville,
République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 21/05/2019

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE
(PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET

AVIS DE PROROGATION DE LA DATE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL CLE DU PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITES EN STATISTIQUE (PSTAT)

Référence et date de publication

- La Semaine Africaine N° 3879 du vendredi 03 mai 2019
- Les Dépêches de Brazzaville N° 3483 du vendredi 03 mai 2019

Il est porté à la connaissance des potentiels candidats aux postes ci-après :

- Coordonnateur du PSTAT;
- Spécialiste en Passation de marchés du PSTAT,
- Spécialiste en communication du PSTAT;
- Et Spécialiste en suivi évaluation du PSTAT

que pour des besoins d'harmonisation, la date limite de dépôt des dossiers est prorogée au 30 mai 2019 à 16 heures conformément à la publication sur le site de la Banque mondiale (STEP).

Les dossiers sont à déposer aux adresses précédemment indiquées.

Fait à Brazzaville, le 21 Mai 2019

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections
SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

AMÉLIORATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Des données statistiques en examen

L'atelier de validation de l'annuaire statistique a été ouvert le 22 mai, à Brazzaville, afin d'améliorer les performances du système éducatif à l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante (METPFQE).

L'objectif est de permettre de résoudre les problèmes de formation sur des bases statistiques et d'offrir aux générations futures un environnement scolaire fondé sur la fiabilité, l'exhaustivité et la pérennité de ces données statistiques, a expliqué le directeur de cabinet du METPFQE, Jean Ngakosso. Pendant quatre jours, les experts apporteront des amendements et propositions afin de parvenir à une gestion intégrée et durable des questions de la formation.

L'annuaire statistique a été produit par les acteurs du système statistique national, des techniciens de différentes directions départementales, des établissements scolaires et des centres de formation, a-t-il poursuivi,



Les participants en groupe de travail / Adiac

ajoutant que le gouvernement a élaboré et adopté, en 2015, la stratégie sectorielle de l'éducation. « Ce document qui est un outil de planification et de gestion du système éducatif dans sa globalité exige la disponibilité, en heure et en temps, des statistiques relatives à ce secteur », a déclaré le directeur de cabinet.

Selon lui, la validation de ce document constitue l'aboutissement d'un long processus participatif et inclusif amorcé depuis avril 2018. Le ministère, à travers le projet d'appui, a produit cet annuaire. Notons que la rencontre est organisée du 22 au 25 mai, avec l'appui de la Banque mondiale.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

Azur développement clôture son projet contre les violences faites aux femmes

Après douze mois d'intenses activités, le projet « Prévention et réponse aux violences faites aux femmes et aux filles », mis en œuvre avec l'aide financière de l'ambassade des États-Unis au Congo, vient de prendre fin.

Pendant un an, l'action d'Azur développement a couvert cinq arrondissements de Brazzaville, à savoir Bacongo, Makélékélé, Mfilou, Mougali, Ouenzé et six autres de Pointe-Noire, notamment Mongo-Mpoukou, Mvoumvou, Tié-Tié, Loandjili, Lumumba, Ngoyo.

Mis en œuvre pour contribuer au respect des droits des femmes et filles congolaises, ce projet a eu pour principaux objectifs : identifier et documenter les cas de violences faites aux femmes et aux enfants, sensibiliser les filles et les garçons aux violences faites aux femmes et aux enfants et mener des actions de plaidoyer à l'endroit des magistrats, de la police et de la gendarmerie pour une prise en charge juri-

dique et judiciaire des femmes et des enfants victimes de violences.

Le projet a commencé en novembre 2017 et a permis, à travers cent quarante-sept sessions de sensibilisation réalisées dans des écoles, quartiers (Brazzaville et Pointe -Noire) de toucher 3 993 filles dont 1354 à Brazzaville et 2 619 filles à Pointe-Noire, d'une part, et 3 633 garçons atteints dont 1495 à Brazzaville et 2138 garçons à Pointe-Noire, d'autre part. Ces sensibilisations ont porté sur les formes de violences faites aux femmes et aux filles, le rôle des enseignants dans la prévention et la réponse aux violences, la violence à l'école, le cadre juridique de lutte contre les violences faites

aux femmes et aux filles, et les services du guichet unique d'assistance aux femmes et filles victimes.

Deux cent trente-neuf cas de violences répertoriés

En dehors des élèves, de nombreuses sessions ont permis d'atteindre deux cent vingt-neuf enseignants du secondaire dans les deux villes, dont cent dix-sept à Brazzaville et cent douze à Pointe-Noire; trente-deux magistrats; cent soixante-six personnes, à savoir des représentants des organisations de la société civile, des représentants des mairies, des chefs de quartier, des agents de police et de la gendarmerie, des agents de santé et des habitants rencon-

trés lors des activités réalisées par le projet. Deux cent trente-neuf cas de violences des filles et garçons âgés de moins de 25 ans ont été reçus par les deux guichets uniques d'assistance aux femmes et filles victimes de violences pendant la période de réalisation du projet. Dix filles âgées de 6 à 17 ans, victimes de violences sexuelles à Brazzaville, bénéficient de l'accompagnement judiciaire d'un avocat.

Si le projet « Prévention et réponse aux violences faites aux femmes et aux enfants » s'est focalisé uniquement sur la prévention de la violence, sur l'accompagnement judiciaire et le plaidoyer pour la protection des victimes, il faut cependant signaler que dans le cadre de la synergie, les victimes identifiées ont été orientées pour l'appui psychologique et médical aux guichets uniques, soutenues par le projet de l'Union européenne intitulé « Projet de renforcement de la société civile et des acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles et des femmes congolaises », mis en œuvre par Action de solidarité internationale et Azur développement, à Brazzaville et Pointe-Noire.

Aussi, en vue de rendre le projet visible, une page Facebook a été créée. L'évaluation de ce compte a révélé 1129 abonnés, ce qui fait en moyenne cinq cents personnes atteintes par publication et cinquante interactions par publication. Dans cette même lancée, on peut rajouter deux mille deux cents personnes estimées

ayant lu les affiches ou autocollants du projet.

Clôturé officiellement le 31 janvier dernier, ce projet a, en outre, permis de développer une collaboration avec les différents acteurs de la chaîne de prévention et de protection des violences faites aux femmes et aux filles, à savoir le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire à Brazzaville et Pointe-Noire, via ses directions départementales; le commandement de la région de la Gendarmerie de Brazzaville et du Kouilou; le secrétariat général de la justice; la direction départementale de la Promotion de la femme; la direction départementale de l'Intégration de la femme au développement; la direction départementale des Affaires sociales; la direction départementale de la Jeunesse; la direction départementale de la Santé; la direction départementale des Droits humains; la direction de la protection légale de l'enfance, la direction départementale de la police nationale à Pointe-Noire, les mairies des arrondissements, les tribunaux de grande instance.

Azur développement est une organisation de femmes créée en 2003. Elle lutte contre les violences faites à l'égard des femmes et filles afin d'améliorer leurs droits. Azur Développement est devenue aujourd'hui une organisation active dans dix départements du pays, impliquée dans les actions nationales et internationales sur les questions du genre.

Hervé Brice Mampouya



La photo de famille après une séance de sensibilisation / Adiac

LUTTE CONTRE L'APATRIDIE

Le Congo en voie de renforcer son système d'informatisation des services d'état civil

Le projet sera soutenu par le ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones avec l'appui financier et technique du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), selon l'Agence congolaise des systèmes d'information.

Le projet de renforcement du système d'informatisation des services d'état civil avait été présenté, du 18 au 19 mai à Brazzaville, à la faveur d'un atelier de validation du plan national de lutte contre l'apatridie. Sa mise en œuvre consiste à lutter contre l'apatridie, notamment en délivrant aux nationaux des actes de naissance fiables, dans un délai raisonnable, et en conservant les archives pendant plusieurs années.

Pour atteindre l'objectif zéro en matière d'apatridie, les autorités congolaises pourront retoucher certains aspects du code de nationalité et renforcer le bornage de ses frontières ainsi que le système d'enregistrement des actes de naissance. Ces deux derniers cas sont beaucoup visibles dans le département de la Likouala, où des localités sont éloignées des centres d'état civil.

Selon une source, en 2017, quatorze mille enfants nés n'ont pas eu des actes de naissance dans cette partie du pays et sont exposés aux risques d'apatridie. Les



Une vue des participants/Adiac

résultats partiels relatifs à l'opération de recensement spécial à vocation d'état civil, lancée l'année dernière, indique que 63 733 individus sont dépourvus d'actes de naissance au Congo.

Le représentant du HCR, Modeste Cyr Kouamé, s'est félicité du processus de validation du plan national de lutte contre l'apatridie. Le Congo, a-t-il dé-

claré, est en train de franchir l'une des plus grandes étapes en matière de lutte contre ce phénomène, avec la validation de ce plan qui s'inscrit dans le cadre des objectifs 3.2 du plan national de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

« Le phénomène d'apatridie est une violation des droits humains », a fait savoir le se-

crétaire général de la Justice, Roger Victor Mbouala, à l'ouverture de l'atelier de validation du plan national pour l'éradication de l'apatridie. « Chaque individu a droit à une nationalité et de jouir de la protection que ce lien juridique confère », a-t-il ajouté.

L'apatridie est un fléau mondial et son éradication ne doit pas

préoccuper seulement le HCR. Ainsi, le secrétaire général de la Justice a invité toutes les sensibilités congolaises à rejoindre la campagne mondiale Ibelong, lancée en 2013, pour lutter contre ce phénomène, afin que le Congo soit aussi cité parmi les nations respectueuses des droits humains. Le processus d'élaboration par le Congo d'un plan d'action national pour l'éradication de l'apatridie d'ici à 2024 traduit la volonté du gouvernement de poursuivre les efforts déjà accomplis pour respecter ses engagements en matière d'apatridie, notamment ceux découlant de la déclaration de Brazzaville signée en octobre 2017 à l'issue de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Signalons qu'un apatride est un individu qu'aucun Etat ne reconnaît comme étant son ressortissant par application de sa législation, selon la convention de 1954 relative aux statuts des apatrides.

Fortuné Ibara

EDUCATION

Des conférences pour conscientiser les jeunes en milieu scolaire

L'Amicale des élèves du cours Sainte-Rita mène une lutte contre les antivaleurs dans les écoles, notamment celles de l'Eglise catholique.



Rencontre entre élèves et conférenciers de l'Amicale du cours Sainte-Rita

La structure organise des conférences pour attirer l'attention des jeunes, entre autres, sur les méfaits de la délinquance en milieu scolaire, les conséquences néfastes de la tricherie puisque les examens d'Etat pointent à l'horizon... « A travers les activités culturelles et sportives, nous exhortons les écoliers, nous faisons prendre conscience aux élèves de l'importance des études dans leur avenir et celui du pays, puisqu'ils constituent une pépinière qui va bâtir le Congo de demain », a expliqué le président de l'Amicale, Michael Zala.

Les anciens élèves du cours Sainte-Rita effectue également des descentes pour échanger avec les écoliers sur l'orientation scolaire. Chaque année, lors de la publication des examens d'Etat, ils présentent aux admis, notamment les collégiens qui

vont au lycée et les lycéens qui vont à l'université, les opportunités liées aux différentes filières en tenant compte bien sûr de leurs atouts en sciences ou en lettres, a expliqué Michael Zala. Pour l'heure, le travail ne se fait que dans quelques écoles catholiques. L'Amicale envisage élargir son champ d'action jusque dans les écoles publiques non seulement implantées dans les principales villes du pays mais aussi dans tous les départements.

A l'orée des examens d'Etat pour l'année scolaire qui s'achève sous peu, l'Amicale des élèves du cours Sainte-Rita a exhorté les jeunes à avoir confiance en eux, à ne pas recourir à la tricherie qui met en péril leur avenir. Michael Zala a souligné l'intérêt de ce genre d'association dans les écoles pour aider les jeunes à ne pas perdre les repères.

Rominique Makaya

JEUNESSE

La tutelle réglemente l'accueil collectif des mineurs

Le nouveau dispositif d'encadrement de la jeunesse institué par le Conseil des ministres, lors de sa dernière réunion du 16 mai à Brazzaville, a fait l'objet d'une conférence de presse qu'a animée, le 21 mai, la ministre Destinée Hermella Doukaga, pour mieux relayer l'information auprès de la population.

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique a donné les raisons qui ont milité en faveur de l'adoption, par le Conseil des ministres, d'un décret fixant l'organisation des accueils collectifs des mineurs. Destinée Hermella Doukaga a rappelé qu'au Congo ou ailleurs, les enfants ont droit à la protection et toute activité qui les implique doit être réglementée. Or a-t-elle fait savoir, depuis des décennies, des colonies de vacances sont organisées dans le pays sans texte réglementaire.

« En ce qui concerne les accueils collectifs des mineurs, nous étions le seul pays au monde qui n'avait pas d'encadrement de cette activité qui relève de l'action socio-éducative. Et depuis des décennies, nous organisons ces activités mais que ça soit au niveau de l'Etat ou du privé, il n'y avait à ce jour, aucun encadrement. Dieu merci, aujourd'hui, nous avons pu élaborer un texte réglementaire qui va désormais fixer les règles et les définitions en matière d'accueil collectif des mineurs », a indiqué la ministre.

Destinée Hermella Doukaga a fait remarquer que le décret qui fixe l'organisation des accueils collectifs des



L'embarquement des enfants lors d'une colonie de vacances

mineurs est un texte novateur qui vient combler un vide à ce niveau. N'importe qui, a-t-elle dit, peut organiser un accueil collectif des mineurs mais une certaine qualification est exigée, par exemple, avoir le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur, sinon le diplôme d'Etat de jeunesse ou le diplôme d'éducation populaire et de sport. Ce texte, s'est-elle réjouie, arrive à point nommé pour que désormais tous les organisateurs des colonies de vacances se conforment aux normes fixées. Et même les amateurs aussi sont tenus d'avoir, a-t-elle insisté, une certaine qualification pour pouvoir exercer au niveau d'une colonie de vacances, un centre de loisirs ou un centre d'accueil.

L'organisation des colonies de vacances par les entreprises ou des individualités nécessite en général, a souligné la ministre, un encadrement et il est fait obligation de se conformer à la réglementation. « Tout le monde a le droit d'organiser une

colonie de vacances, mais tout le monde n'a pas le droit ou la légitimité de diriger une colonie de vacances. C'est ce que nous allons corriger, parce que dans tous les pays, ça se passe ainsi. Il y a aussi la possibilité que les Congolais un jour, décident d'aller organiser une colonie de vacances avec les enfants congolais dans un territoire étranger, mais ils sont soumis, à ce moment-là, à la réglementation du pays d'accueil », a ajouté la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique.

Destinée Hermella Doukaga a conclu qu'aussi bien pour les églises que pour toute autre association, les colonies de vacances sont interdites en période scolaire, à l'exception des centres de découvertes organisés par des établissements scolaires et ne peut diriger une session de colonie que celui qui a une qualification.

Guillaume Ondzé

TABLE RONDE

70 ans après, que pense-t-on de Présence Africaine ?

Les Prs Mukala Kadima-Nzuji, André Patient Bokiba et Omer Massoumou ont animé une conférence-débat, le 22 mai, autour du thème « Que représente aujourd'hui Présence Africaine, dans son influence et dans l'imaginaire pour les intellectuels et la jeunesse ? ». La rencontre a eu lieu dans l'auditorium du rectorat de l'Université Marien-Ngouabi.

Rencontre d'environ une heure et demie, la conférence-débat a été un moment fructueux d'échange entre les hommes de lettres et le public présent.

Pour les orateurs, parler de Présence Africaine convient en parallèle de parler de cette maison d'édition dédiée à la cause de l'Afrique, la cause de l'homme noir. En effet, depuis sa création en 1949 par le Sénégalais Alioune Diop, Présence Africaine a longtemps promu la culture et la littérature négro-africaines.

Ouvrant la table ronde, le Pr Mukala Kadima-Nzuji a avant tout salué l'apport incontournable de la maison d'Édition Présence Africaine, un acteur majeur dans la reconnaissance de la valeur et de l'identité africaine. « Pour ma part, ce ne sont pas les universités occidentales dans lesquelles je suis passé qui ont fait de moi l'homme que je suis aujourd'hui. C'est plutôt Présence Africaine car par elle, j'ai pu penser l'Afrique par l'Afrique et comme un vrai africain », a-t-il précisé.

Il a, par ailleurs, fait part à l'assistance de son arrivée dans cette maison d'édition, qui ne résulte en réalité que du hasard. Alors qu'il sollicitait un appui pour publier un de ses travaux scientifiques, Alioune Diop lui offrit l'occasion d'y

travailler. A la fois surpris et très heureux, le Pr Mukala Kadima-Nzuji accepta la proposition. Et aujourd'hui, pour lui, parler de Présence Africaine, c'est avant tout reconnaître les mérites et les valeurs de son fondateur. « C'était un homme exceptionnel, avec un grand sens d'écoute, d'amabilité et de modestie. J'ai beaucoup appris à ses côtés et chaque fois que je suis à Présence Africaine, je me sens comme chez moi », a-t-il souligné.

Même sentiment du côté du Pr André Patient Bokiba qui n'a pas manqué de se remémorer la richesse de cette maison d'édition qui a su raconter les choses par la diversité des thématiques, des inspirations et des opinions ainsi que son caractère concret dans la transmission de la pensée par l'écriture. Une présence africaine, a évoqué l'auteur, devenue la leur aujourd'hui. « Que ce soit la maison d'édition ou la revue, Présence Africaine reste pour nous, un véritable symbole d'affirmation de notre identité collective et un grand espace de partage et d'apprentissage », a-t-il ajouté.

Pérenniser l'effort d'Alioune Diop...

70 ans après, le public a loué le grand parcours de cette maison d'édition qui a permis aux fils du continent, pour la plupart, de

partager leurs pensées avec le monde et de faire asseoir leurs idéologies. Mais, aujourd'hui, il appartient en premier lieu à l'Afrique de perpétuer l'idéal vers lequel tendait son fondateur. Un souhait martelé par l'ambassadeur du Cameroun au Congo, Komidor Njimoluh Hamidou, qui exhorte à la redéfinition et la prise en compte de nouveaux paradigmes qui contribueront à faire rayonner davantage l'Afrique ainsi que ses fils.

En outre, Laure Edith Itoua, conseiller du chef de l'Etat en charge des Congolais de l'étranger, pense que poursuivre l'œuvre d'Alioune Diop c'est aussi pour les Africains se tourner davantage vers la maison pour éditer leurs œuvres. A cela s'ajoute le soutien multiforme que peuvent apporter les différentes nations du continent pour porter encore plus haut l'étendard de Présence Africaine, qui fait la grande fierté culturelle et littéraire d'Afrique aujourd'hui.

Notons qu'une table ronde autour de cette aspiration se tiendra ce 23 mai à 16h, à l'institut français du Congo. Elle sera animée par Suzanne Diop, Romuald Fonkoua, Gabriel Okoundji et Boniface Mongo Mboussa, tous membres de la maison d'édition.

Merveille Atipo (stagiaire)

DONATION

Les Editions Présence Africaine offrent plus de mille ouvrages à l'Université Marien-Ngouabi

Le Pr Jean-Rosaire Ibara, recteur de l'université, a reçu, le 22 mai, des mains de Suzanne Diop, co-directrice de Présence Africaine Editions, un échantillon du fonds documentaire offert par la maison de publication dans le cadre de la célébration à Brazzaville de ses 70 ans d'existence. La cérémonie s'est tenue sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

D'ordinaire, c'est à celui qui fête son anniversaire que l'on remet des présents. Mais, il s'est trouvé que ce sont les Editions Présence Africaine qui ont offert ses beaux textes aux enfants d'Afrique, particulièrement à ceux du Congo.

« La communauté universitaire est heureuse de recevoir ce précieux cadeau. Un livre est un espace d'écriture et de lecture. Autant d'affirmation d'idée et de méditation. Un temps d'ouverture au monde. En offrant ce fonds documentaire à l'Université Marien-Ngouabi, la maison d'édition Présence Africaine ne s'est pas trompée. Nous en ferons bon usage », a déclaré le Pr Jean-Rosaire Ibara.

La remise de cette collection réalisée par les éditions Présence Africaine fait suite au premier don octroyé, le 21 mai, à l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, en vue de renforcer les bibliothèques des Instituts français du Congo de Brazzaville et de Kinshasa. Comme le précédent, le second don est destiné à étoffer la bi-

bliothèque de l'Université Marien-Ngouabi dans différents domaines d'apprentissage.

Réципиентаire principal de la totalité du fonds documentaire estimé à près de six mille ouvrages, la Librairie les Manguiers des Dépêches de Brazzaville, par le biais de sa directrice, conseillère à la Culture, aux arts et au tourisme du président de la République, Lydie Pongault, a également invité les étudiants, chercheurs et enseignants de divers horizons à faire bon usage de cette riche collection, avant de souligner que le livre est un véritable outil de savoir, de progrès et d'expression sur le chemin de l'universalité. La cérémonie de remise du fonds documentaire à l'Université Marien-Ngouabi s'est également faite en présence de quelques ministres du gouvernement, des ambassadeurs en résidence au Congo, du président du groupe Adiac, des écrivains congolais et étrangers, des responsables des éditions Présence Africaine et des étudiants.

M.A.(stagiaire)

LIBYE

Des combats gagnent en intensité au sud de Tripoli

Après plusieurs jours d'une accalmie relative, les affrontements entre les forces loyales au gouvernement d'union nationale (GNA) et les troupes du maréchal Khalifa Haftar ont repris au sud de la capitale libyenne, a-t-on appris.

Selon plusieurs sources, des tirs à l'artillerie lourde, entendus le 21 mai au centre de la capitale, se poursuivent et il s'agit des affrontements les plus violents depuis le début du mois de jeûne musulman du ramadan, le 6 mai. Des témoins signalaient des affrontements plus précisément dans le quartier de Salaheddine, en banlieue sud où les forces pro-GNA ont gagné du terrain. Ils disent avoir constaté une avancée de deux à trois kilomètres des forces du GNA dans ce quartier résidentiel. « Des avions de chasse du GNA ont appuyé les troupes au sol, menant des frappes aériennes notamment contre des chars et armes lourdes dans une caserne dans le même secteur », a indiqué le porte-parole du GNA, Moustafa al-Mejji.

Depuis le début de l'assaut du maréchal Khalifa Haftar sur Tripoli, les combats ont fait cinq cent dix morts et deux mille quatre cent soixante-sept blessés, selon un bilan communiqué par l'Organisation mondiale de la Santé. L'ONU estime que plus de soixante quinze mille personnes ont été obligées de fuir et plus de cent mille autres sont prises au piège des combats aux abords de la capitale libyenne.

Plus de six semaines après le début de l'offensive du maréchal Haftar, l'homme fort de l'est du pays, et son autoproclamée Armée nationale libyenne (ANL), les combats font toujours face à une résistance farouche des forces du GNA, reconnu par la communauté internationale, basé à Tripoli.

Le 21 mai, l'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a mis

en garde contre une « guerre longue et sanglante », devant le Conseil de sécurité à New York. « La Libye est sur le point de tomber dans une guerre civile qui pourrait conduire à la division permanente du pays », a-t-il averti. « Les dégâts déjà occasionnés vont prendre des années à être résorbés et seulement si la guerre s'arrête maintenant », a-t-il souligné.

«Etablir urgemment un cessez-le-feu»

Ghassan Salamé a réclamé des mesures onusiennes pour arrêter le flot d'armes arrivant en Libye en dépit de l'embargo sur les armes décrété pour ce pays depuis 2011. « les pays alimentent ce conflit sanglant et les Nations unies doivent y mettre un terme », a-t-il demandé, sans citer de noms.

« Sans un mécanisme robuste pour le faire appliquer, l'embargo sur les armes en Libye va devenir une farce cynique », a-t-il insisté, ajoutant : « il n'y a pas de solution militaire en Libye et il est indispensable d'avoir une cessation des hostilités et un retour à un processus politique sous l'égide de l'ONU pour sortir le pays de la guerre ».

A l'occasion, les diplomates ont tous marqué leur soutien aux efforts de l'émissaire onusien, qui avait déploré dans le passé les divisions de la communauté internationale, pour parvenir à une fin des combats. Le diplomate français, François Delattre, par exemple, a dit que « face au risque d'escalade, l'urgence est d'établir un cessez-le-feu sans préconditions ». « Aucun camp ne peut

l'emporter par la force », a-t-il jugé.

Pour sa part, l'ambassadeur américain, Jonathan Cohen, dont la position du pays à l'égard des deux belligérants reste claire depuis un entretien téléphonique à la mi-avril entre Donald Trump et Khalifa Haftar, a dit que « toutes les parties doivent rejoindre la médiation de l'ONU ». La Russie, qui soutient ce dernier et refuse qu'il soit tenu pour responsable de la dégradation de la situation, a souligné « la nécessité de travailler avec toutes les parties sans en privilégier une ».

Rappelons que le maréchal Haftar est surtout soutenu par les Emirats arabes unis et l'Egypte. Quant à la Turquie et au Qatar, ils appuient les forces loyales GNA de Fayez al-Sarraj.

Nestor N'Gampoula

GABON

Ali Bongo Ondimba met fin aux fonctions du vice-président et du ministre des Forêts et de l'environnement

Suspectés d'être impliqués dans le trafic de bois précieux interdit d'exploitation, le vice-président gabonais, Pierre Claver Maganga Moussavou et le ministre des Forêts et de l'environnement, Guy Bertrand Mapangou, ont été limogés par le président de la République gabonaise, Ali Bongo Ondimba.

L'annonce a été faite le 21 mai dans un communiqué, par le chef de l'Etat Gabonais. « Par décret du président de la République, il est mis fin aux fonctions du vice-président de la République, Pierre Claver Maganga Moussavou. Il est aussi mis fin aux fonctions du ministre des Forêts et de l'environnement, chargé du plan climat, Guy-Bertrand Mapangou », a annoncé la présidence dans ce communiqué, tout en rappelant que le poste de vice-président de la République avait été restauré en 2017 et confié à Pierre Claver Maganga Moussavou, un partisan de l'opposition et candidat malheureux à la présidentielle de 2016.

En effet, parmi les raisons évoquées de ce limogeage, figure l'affaire de trafic de bois précieux interdit d'exploitation. Car, selon certaines sources de la présidence gabonaise, aux mois de février et mars, environ cinq mille mètres cube de kévazingo qui est une essence rare très prisée en Asie et représentant une valeur d'environ sept millions d'euros aurait été découverts dans deux sites d'entreposage appartenant à des sociétés chinoises, au port d'Owendo, à Libreville. Et, une partie de cette matière serait chargée dans des conteneurs sur lesquels figurait le tampon du ministère des Eaux et forêts alors qu'elle indiquait une cargaison d'okoumé qui est une essence de bois dont l'exploitation est autorisée. Ainsi, après la découverte des documents falsifiés, le responsable de ce ministère et son équipe auraient été arrêtés.

Par ailleurs, une autre raison serait celle liée au fait que, le 30 avril, environ trois cent cinquante-trois de ces conteneurs, placés sous l'autorité de la justice serait mystérieusement volatilisés et deux cents conteneurs auraient été par la suite retrouvés dans les entrepôts au port d'Owendo.

Notons que, le kévazingo est un bois rare d'Afrique centrale, considéré comme sacré par certaines communautés locales et très apprécié en Asie, notamment pour la réalisation de parquets, escaliers, meubles de luxe ou portails de temples. Et, en mars, le rapport d'une ONG britannique avait déjà dénoncé les pratiques illégales d'un groupe chinois à l'origine d'un vaste trafic d'exploitation de bois au Gabon et au Congo, accusant notamment plusieurs personnalités politiques et agents de l'administration d'y être impliqués.

Soulignons également que, représentant 60% du PIB (hors hydrocarbures), le secteur forestier est l'un des piliers historiques de l'économie du Gabon, un pays recouvert à près de 80% par la forêt.

Rock Ngassakys

PAYS ACP

Le conseil des ministres planche sur l'accord de Cotonou

Ouverte le 21 mai à Bruxelles en Belgique, la 109e session du conseil des ministres des pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) porte, entre autres, sur les questions liées au développement et à la révision de certains articles de l'accord de Cotonou signé avec l'Union européenne (UE).



Le ministre des Affaires étrangères Jean Claude Gakosso lors des travaux

La République du Congo est représentée à ces assises par le ministre en charge des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso qui souligne la caducité de l'article 8 de l'accord de Cotonou. « Nous avons estimé que cet article était complètement désuet. Parce qu'il place les pays ACP sous la tutelle, sous le diktat de l'UE ; ce qui est insupportable et inacceptable de nos jours. Parce que l'Union africaine (UA) a atteint son âge de maturité, elle s'est structurée et

imposée sur la scène internationale », a indiqué Jean Claude Gakosso. « Nous avons décidé d'extirper de tout accord avec l'UE des dispositions qui placeraient les pays d'Afrique sous une quelconque tutelle. Et, ce combat a presque abouti, nous devons l'entériner dans le prochain accord que nous allons signer avec l'UE », a-t-il renchéri.

L'article 8 de l'accord de Cotonou compte huit points et concerne le dialogue politique entre les pays africains signa-

taires du document et l'UE.

Les ministres des pays ACP vont, par ailleurs, échanger avec leurs homologues européens dans le cadre de la 44e session du conseil des ministres des pays ACP-UE, prévue du 23 au 24 mai dans la capitale belge.

L'accord de Cotonou a été conclu en l'an 2000. C'est un cadre de coopération réunissant quelque 79 Etats du groupe ACP et 28 pays de l'UE.

La Rédaction

Pourquoi cet évènement ?

Dans un contexte de crise économique le Contrat Qualité est un instrument privilégié pour être performant dans la réalisation de nos activités administratives ou prestations.

Quality Day est une initiative citoyenne qui vise à créer une dynamique nationale autour de l'excellence congolaise et de la Qualité. Notre démarche s'inscrit dans une logique d'offres techniques de co-construction, de coproduction et de mutualisation d'intérêts avec les parties prenantes. Elle vise à enrichir l'existant national et à promouvoir cet outil stratégique pour notre pays.

Cette mobilisation nationale est organisée autour du thème « Importance et enjeux de la qualité dans le développement durable » et s'adresse aux entreprises, collectivités territoriales et administrations congolaises avec pour objectif de permettre à ces différents acteurs de se rencontrer, de se former et de partager leurs expériences.

Quelles sont les missions assignées à cet évènement ?

S'interroger sur l'importance et l'enjeu de la maîtrise des coûts de non-qualité dans nos administrations ou services ministériels. C'est évoquer les aptitudes de nos services ou administration

à rendre le service attendu ou à offrir des prestations de qualité répondant au mieux aux attentes et besoins du public ; compte tenu des orientations politiques, des contraintes financières, organisationnelles et techniques. Apporter un appui au gouvernement en matière de maîtrise des coûts qualité et non qualité dans les administrations ou services publics

Le rôle et la place de l'UCA

L'Université des Connaissances Africaines va apporter son expertise en conseils de services et stratégique, ainsi qu'en formation à l'excellence opérationnelle dans les activités administratives au Congo à travers le « Contrat Qualité Congo ».

Dans ce sens, les interventions de l'UCA ont pour objectif d'apporter au Gouvernement, l'excellence opérationnelle dans les domaines suivants : Processus transverses, organisationnelles, Opérationnels (pilotage, contrôle...) ; Gestion des flux au sein des activités administratives ; Gestion des coûts et du gaspillage (suivi des activités, réduction de gaspillage...)

De plus, l'Université des Connaissances Africaines à travers ses actions et missions se propose d'apporter :

- Offres de formations aux Métiers de la Qualité
- Sessions de formation certifiante à la

Qualité

- Audit blanc des entreprises candidates
- Accompagnement Qualité des nominés

Déroulement

Des chefs d'entreprises sont invités à témoigner de leurs expériences dans la mise en place des systèmes qualité au sein de leurs sociétés, mais aussi des officiels au sein des administrations congolaises et des collectivités territoriales congolaises. La journée du lancement de cet évènement est mar-

quée par un forum international avec un ensemble d'intervenants et des ateliers de formation dans le domaine de la qualité.

Les prix QUALITY DAY

Les prix Quality Day sont destinés à promouvoir des entreprises et des services publics mettant en œuvre des démarches qualité.

Ils s'adressent à toutes les entreprises quels que soient leur secteur d'activité et leur taille mais également les administrations publiques et les collectivités territoriales. Ils leur offrent un moyen d'auto-évaluation de leurs performances en matière de qualité et d'identification de leurs axes de progrès.

Il s'agit de récompenser les entreprises, les administrations publiques et les collectivités territoriales qui se sont distinguées par la mise en place d'une démarche qualité exemplaire et remettre aux organismes méritants des prix d'encouragement ou de reconnaissance.

Il constitue aussi pour les organismes de promotion de la qualité un outil pour inciter les entreprises à adopter des démarches qualité et ainsi renforcer leur compétitivité.

« Si la qualité coûte chère, essayer la non-qualité ! »

LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE

Antoinette Sassou N'Guesso honorée pour son implication

L'épouse du chef de l'Etat congolais a été récompensée, le 20 mai à Genève, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), lors de l'ouverture de la soixante-douzième assemblée mondiale de la santé, pour les efforts consentis dans la lutte contre la maladie.

Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, a reçu son diplôme des mains du directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, qui l'a félicitée de vive voix pour son engagement.

Pour le directeur général de l'OMS, cette distinction « si bien méritée » est étroitement liée à la contribution de l'épouse du chef de l'Etat « hautement appréciée dans la lutte contre la drépanocytose dans la région africaine de l'OMS ».

« Au plan thérapeutique, des progrès significatifs certes inégaux, sont désormais à la portée des malades. L'équité voudrait que ces progrès soient partagés par tous et notamment dans les pays les moins nantis où se concentre la grande majorité des malades », a expliqué Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Recevant sa distinction, Antoinette Sassou N'Guesso a réaffirmé sa détermination dans la lutte contre la drépanocytose et autres

maladies, même s'il existe encore quelques faiblesses aggravées par des difficultés financières. Elle a, en outre, remercié l'OMS pour sa re-

connaissance, sans oublier le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, pour « son appui constant et ses conseils pertinents dans la mise en

à juste titre son nom.

Deux enfants sur cent au Congo touchés par la forme totale de la drépanocytose

« Au Congo, à travers le centre de référence de la drépanocytose, nous voulons créer les conditions d'une prise en charge efficace des malades et d'une recherche appliquée, féconde et innovante », a déclaré la présidente de la Fondation Congo Assistance.

Par son statut et ses capacités, le centre national de référence de la drépanocytose a pour mission de permettre la coordination des activités de lutte contre cette maladie génétique, en s'appuyant sur le programme national et la Fondation Congo Assistance.

Au Congo, selon le ministère de la Santé, la maladie dans sa forme partielle touche 25% de la population et deux enfants sur cent sont touchés dans sa forme totale. Les estimations soulignent que plus de cinquante mille personnes (enfants et adultes) vivent sous la forme totale de cette maladie. Une forme très symptomatique avec un risque élevé de mortalité durant la période infantile.

L'OMS qui appuie le Congo dans le processus de dépistage et de prise en charge a proposé un ensemble d'interventions de santé publique. Elle préconise d'améliorer l'accessibilité et la qualité des soins, de renforcer les services cliniques, de laboratoire, de diagnostic et d'imagerie médicale afin de les rendre efficaces et adaptés aux différents niveaux de système de santé.

Signalons que la soixante-douzième assemblée mondiale de la santé se tient du 20 au 28 mai au Palais des nations à Genève, en Suisse, sur le thème « Couverture universelle de la santé : personne ne doit être laissé pour compte ». Près de quatre mille délégués des cent quatre-vingt-quatorze membres et organisations partenaires de l'OMS y participent.



Antoinette Sassou N'Guesso recevant sa distinction / Adiac

La délégation congolaise exprime sa fierté

Des autorités congolaises ayant pris part à l'ouverture de l'assemblée mondiale de la santé à Genève (Suisse) ont exprimé leur satisfaction suite à la distinction honorifique attribuée à la première dame du Congo.

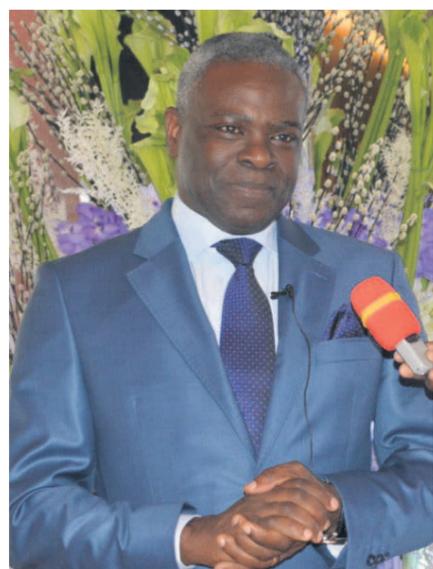
Jacqueline Lydia Mikolo

C'est un immense honneur pour le Congo d'avoir été le pays qui a été distingué au travers l'épouse du chef de l'Etat, pour sa contribution à la lutte contre la drépanocytose. C'est la première fois que cela se passe. Les Congolais peuvent être fiers de ce que la première dame a accompli et porté le nom du Congo au plus haut niveau de la santé mondiale. Etre distinguée devant les représentants de plusieurs pays et organisations internationales est pour nous un jour de joie. Grâce à elle, des grandes avancées ont été faites au Congo. Un pays pionnier en matière de lutte contre la drépanocytose.



Anatole Collinet Makosso

C'est une journée de reconnaissance mutuelle. La première dame du Congo, présidente de la Fondation Congo Assistance, a mené un combat pour que la drépanocytose soit reconnue comme problème de santé publique après un siècle depuis sa découverte. Et, il a fallu attendre que la communauté internationale reconnaisse cette maladie génétique comme problème de santé publique. Aujourd'hui, la drépanocytose a permis de reconnaître la personne de Mme Antoinette Sassou N'Guesso comme actrice dans le domaine de la santé. Lorsque vous accomplissez les bonnes œuvres, elles vous suivront où que vous soyez. La reconnaissance arrive toujours là où l'on s'attend le moins.



Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba

« Hautement appréciée dans la lutte contre la drépanocytose dans la région africaine de l'OMS »

œuvre de ce combat ».

Le plaidoyer de la première dame du Congo visait à faire connaître la drépanocytose, une maladie génétique très répandue dans le monde et reconnue aujourd'hui comme une priorité de santé publique. C'est depuis les années 2000 que la première dame du Congo, en collaboration avec sa consœur Viviane Wade, ancienne première dame du Sénégal, a débuté son plaidoyer tant sur le plan national qu'international, pour la prévention et la prise en charge de cette maladie. Son engagement s'est traduit aussi par plusieurs réalisations, y compris l'érection au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville d'un centre national de référence de la drépanocytose qui porte

Yvette Reine Nzaba

DIALOGUES SUR L'AFRIQUE

L'Afrique abrite vingt-quatre millions de déplacés

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a lancé, le 21 mai à New York, les travaux de l'édition 2019 des Dialogues sur l'Afrique en vue de rechercher des solutions durables aux déplacements forcés.

L'édition 2019 est placée sur le thème « Année internationale des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées : vers des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique ».

La rencontre a pour objectif d'échanger les meilleures pratiques et les leçons apprises dans les pays africains en matière d'accueil, notamment en ce qui concerne les filles et les femmes. La responsabilité partagée et le rôle de l'ONU, de l'assistance humanitaire et des États membres figurent également parmi les premières priorités des discussions.

Les Dialogues cherchent également à renforcer la sensibilisation par rapport à la Convention de Kampala et la situation des personnes déplacées sur le continent ; offrir une plate-forme aux personnes déplacées sur laquelle mettre en exergue leur réussites et défis ; et, identifier des domaines concrets

qui pourraient bénéficier d'un appui international.

Maria Fernanda Espinosa, présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, a souligné que l'Afrique renforce le multilatéralisme et ses dirigeants « ont ouvert la voie à maintes reprises, que ce soit en élargissant la définition de 'réfugié', en 1969, ou à travers la Convention de Kampala, le premier cadre juridiquement contraignant pour traiter des déplacements internes, qui a été adopté en 2009 ». Elle a cependant souligné que la contribution de l'Afrique à l'ONU est sous-estimée et la voix de la région reste sous-représentée dans le système international.

Le modèle africain inspire

Les pays africains ont une longue tradition d'ouverture de leurs frontières et de leurs cœurs aux réfugiés et aux personnes déplacées -

un exemple qui n'est pas suivi partout dans le monde, a déclaré le secrétaire général des Nations unies. « Des pays comme l'Ouganda, Djibouti, le Rwanda et l'Éthiopie prennent des mesures novatrices pour reconnaître et promouvoir les droits des réfugiés », a-t-il précisé, affirmant qu'il avait constaté la solidarité et l'hospitalité des pays africains lorsqu'il était Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, dans un continent qui compte actuellement vingt-quatre millions de déplacés de force, soit un tiers du total mondial.

Antonio Guterres a exhorté les participants à s'inspirer des « pratiques exemplaires » et « chercher des solutions à court et à long terme, à créer des partenariats nouveaux et novateurs, à déterminer les domaines qui nécessitent un soutien international plus solide et à continuer de jouer un

rôle de premier plan dans ce dossier ».

En quête de solutions, le chef de l'ONU a également appelé à s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés, dont les conflits, le changement climatique, la pauvreté, la discrimination et l'exclusion de toutes sortes.

Remédier aux déplacements forcés

« Il s'agit de poursuivre sans relâche le programme de faire taire les armes d'ici à 2020. Il s'agit aussi de travailler à la résilience de la population face aux catastrophes naturelles et au changement climatique », a précisé la commissaire aux affaires politiques de l'organisation régionale africaine, Minata Samate. A court terme, la commissaire a appelé à trouver des solutions pour assurer l'éducation des femmes et des enfants rapatriés « dont plus de dix millions sont privés

d'éducation ». Selon elle, il importe également d'accorder la priorité aux enfants et aux femmes qui subissent plus durement les effets des déplacements forcés.

Enfin, la commissaire a souligné la nécessité de mobiliser les ressources pour s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés, d'apporter un appui aux États qui subissent le poids des déplacements forcés et faire preuve de solidarité. Les Dialogues sur l'Afrique, présidés par le Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique, en collaboration avec la Commission de développement de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine et des entités des Nations unies, sont l'occasion pour les décideurs politiques, universitaires, organisations de la société civile et membres de la diaspora de se réunir et discuter des priorités du continent.

Josiane Mambou Loukoula

RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE VOLET FIP

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « FIP'ACTION », financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et exécuté par l'Association de Solidarité Internationale ESSOR; le projet recrute un/une responsable volet Formation Insertion Professionnelle.

Description du poste : Sous la responsabilité directe du responsable du projet ESSOR et en collaboration avec l'Equipe Technique du projet PAMTAC-BII, le/la responsable FIP aura pour mission principale d'assurer la mise en œuvre, la supervision des activités FIP à Brazzaville et former l'équipe FIP.

Pour plus d'information merci de consulter la page Facebook d'ESSOR Congo : [essorcongo](https://www.facebook.com/essorcongo) ou de vous rendre au siège d'ESSOR Congo sis à la Case C3-17, Quartier OCH La Glacière à Baongo-Brazzaville.

Date limite de l'offre : 12 juin 2019 à 15h00 heure de Brazzaville. Seuls les candidats présélectionnés recevront une réponse et seront contactés pour un premier entretien.

IN MEMORIAM

24 mai 2017-24 mai 2019

Voici deux (2) ans que notre Président, grand frère, oncle, Bothart Victor Botokoto, nous a quittés pour un monde meilleur. Le voyage n'est pas fini et la mort n'est qu'un début. Car, jamais ne meurt celui auquel on continue de penser. En ce jour commémoratif, « la Grande Famille, LA N'Sele » prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher. La lumière et la force de dieu, ainsi que sa présence auprès de lui sont notre confort et notre joie.

Président, que la paix du seigneur soit toujours avec toi.

Président, jamais, la grande famille LA N'Sele ne t'oubliera.

**NÉCROLOGIE**

Martin Samba et famille ont le très grand chagrin de vous faire part du décès de maman Hélène Bassafula, décès survenu dimanche 19 mai 2019, au Centre hospitalier Universitaire de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N°21 de la rue Mpouya à Ouenzé (vers le rond point Koulounda) La date et lieu de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

**Programme des obsèques de Thèrèse Mokossongo**

Camille Aubour Gonkol, Pauline Boukandolè, Paul Lépè M'Beka, Marie Jeanne Sakassiele et Emilie Moundako Eyala (agent Les Dépêches de Brazzaville) informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur mère et tante Thèrèse Mokossongo, décédée le 7 mai 2019 à Brazzaville, se présente comme suit :

Judi 23 mai 2019

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h30 : recueillement au domicile rue Dahomey n° 24 à

Poto-Poto ;

12h00 : messe en l'Église évangélique du Congo

13h00 : départ pour le cimetière Bouka

16h00 : fin de la cérémonie.



RETROUVEZ VOTRE QUOTIDIEN

Dans les Kiosques MTN



www.lesdepechesdebrazzaville.fr / www.adiac-congo.com



200 FCFA

ENJEUX DE L'HEURE

Moïse Katumbi envisage un rapprochement entre Tshisekedi et Fayulu

Rentré au pays deux jours auparavant, le coordonnateur de la coalition Lamuka a animé, le 22 mai à sa résidence de Lubumbashi, une conférence de presse au cours de laquelle il a promis de mettre en contact le chef de l'Etat et son challenger à l'élection présidentielle.

Moïse Katumbi a rappelé que les deux personnalités n'étaient pas des ennemis mais des frères. Fort de cette réalité, il a assuré qu'une solution sera trouvée pour les rapprocher, après leur séparation intervenue lors de l'élection présidentielle.

« Nous ne sommes pas des ennemis. Je crois que dans notre opposition républicaine, nous allons trouver une solution pour mettre les deux frères ensemble. Mettre les deux personnes ensemble ne veut pas dire entrer au gouvernement. Nous pouvons être du côté de l'opposition et faire avancer le pays », a-t-il précisé.

Pour réaliser ce rapprochement, le coordonnateur de Lamuka pense associer un autre cadre de cette plateforme, le président du Mouvement de libération du Congo, Jean-Pierre Bemba. « L'opposition Lamuka aura le temps de le voir. Nous partirons ensemble avec mes frères Martin Fayulu et Jean-Pierre Bemba. Nous n'irons pas la nuit. Moi je ne suis pas un politicien de nuit », a soutenu Moïse Katumbi qui reconnaît,



Moïse Katumbi, lors de sa conférence de presse

par ailleurs, que le président de la République, Félix Tshisekedi, est en train d'abattre un travail remarquable à la tête du pays.

« Le président Tshisekedi est en train de faire un grand travail », a-t-il dit.

Participer au développement du pays

Moïse Katumbi ne cesse d'affirmer, depuis son retour au pays,

son ambition de continuer à travailler pour le développement du pays et le bien de son peuple. Le leader de Lamuka a rappelé ses prétentions mais en étant, pour le moment, dans l'opposition d'où il va suivre la conduite des affaires par le gouvernement. « On peut aider notre pays sans entrer au gouvernement. Moïse Katumbi ne sera pas au gouvernement. Au contraire, Moïse Katumbi aura un bic rouge (pour coter le gouvernement) », a-t-il averti. Pour lui, les postes au gouvernement doivent être occupés par les militants de l'Union pour la démocratie et le progrès social de Félix Tshisekedi et de l'Union pour la nation congolaise de Vital Kamerhe.

Rappelant que la population a le regard tourné vers l'action des gouvernants mais aussi de l'opposition, le coordonnateur de Lamuka promet de jouer son rôle. « Moi, je suis un homme du progrès. La population va nous juger sur ce que nous sommes en train de faire sur cette terre », a-t-il indiqué.

Lucien Dianzenza

PORT EN EAU PROFONDE DE BANANA

Le cercle des partisans du lancement des travaux s'élargit

La sortie médiatique de Modero Nsimba, ancien chef de projet, n'est pas passée inaperçue dans la foulée des déclarations politiques en faveur de l'aboutissement des travaux de construction de l'infrastructure portuaire. Avec sa nouvelle casquette d'élus du Kongo central, la province en tête de la fronde nationale, ce député national a initié une motion d'information à la dernière plénière de l'Assemblée nationale.

La fronde nationale est loin de s'estomper à Kinshasa au sujet du vaste projet de construction du port en eau profonde de Banana, un gigantesque ouvrage portant l'espoir d'un retour en force de la RDC sur la scène internationale. Des déclarations politiques des personnalités politiques se succèdent au jour le jour, adoptant des discours de plus en plus tranchés.

Modero Nsimba est l'un des Congolais très attachés à la réalisation du projet pour apporter du tonus à l'économie Kongo actuellement en perte de vitesse. Il est le dernier chef de projet avant la nomination de l'actuelle équipe dirigeante. De ce projet, il déplore la léthargie politique. Il a

lancé ainsi un plaidoyer en direction des autorités du gouvernement central pour l'accélération des travaux de construction du port en eau profonde de Banana, avant la construction prochaine du pont route-rail reliant Kinshasa et Brazzaville.

Dans sa motion d'information, Modero Nsimba apporte un certain éclaircissement. Selon lui, ce projet engagera le Kongo central qui devrait théoriquement contribuer à la relance de l'économie Kongo et va apporter des recettes supplémentaires au Trésor public. En outre, il existe des études de faisabilité remontant déjà dans les années 1929. Il s'agit d'une réponse cinglante à ceux qui craignent que le pays s'engage finalement dans un terrain inconnu, rappelle-t-il.

Par ailleurs, poursuit-il, ces études ont permis de doter le port d'un quai de plus de soixante-dix mètres. En dépit des premiers pas plutôt encourageants, le projet est retourné finalement dans un des tiroirs du gouvernement de la République avant de revenir sur le devant de la scène en 2012, à l'occasion de la rédaction des termes de référence de la construction du port. Cette

étape a permis la validation par le Conseil de ministres et l'appel d'offres pour le recrutement des partenaires internationaux. Un nouvel espoir très bref car le projet est abandonné une nouvelle fois, au grand dam de l'opinion nationale.

Après, il y a eu encore une étude de pré-faisabilité initiée dans les années 2015. Une équipe à laquelle siégeait Modero Nsimba était descendue sur le terrain. Trois ans plus tard, en mai 2018, c'est l'actuel vice-Premier ministre et ministre sortant des Transports, José Makila Sumananda, assurant à l'époque l'intérim du Premier ministre, qui a signé le contrat de concession d'exploitation avec DP World.

Cette énième étape dans la longue route vers la construction du premier port en eau profonde de la RDC devait aboutir à la mise en place d'une joint-venture pour gérer ce projet. Une fois encore, la désillusion est grande. Rien n'est fait plus d'une année après. Modero Nsimba espère raviver le bon sens des autorités congolaises à travers son plaidoyer afin de ne pas rater cette opportunité unique pour le pays.

Laurent Essolomwa

SALUBRITÉ

Le vice-gouverneur a inspecté l'opération «Kin bopeto» à la commune de Matete

La descente sur le terrain effectuée le 21 mai par Néron Mbungu Mbungu lui a permis de confirmer l'interdiction des marchés pirates et l'étalage des marchandises dans les emprises publiques.

L'autorité urbaine est allée à Matete toucher du doigt les réalités de l'opération «Kin bopeto», initiée par le gouvernorat de Kinshasa. Sur place, elle a été accueillie par le bourgmestre de cette entité, Baylon Thierry Gaibene. Sur instruction du gouverneur de la ville, Genty Ngobila Mbaka, Néron Mbungu Mbungu s'est rendu au marché de Matete, où il devrait notamment se rendre compte du nombre d'étalages non occupés.

Après cette visite au marché, le vice-gouverneur a communiqué avec la population, répondant à certaines préoccupations relatives à l'opération «Kin bopeto» menée sur toute l'étendue de la capitale congolaise. Néron Mbungu Mbungu s'est adressé particulièrement aux vendeurs des marchés pirates et ceux qui exploitent les emprises publiques pour diverses activités. Il leur a rappelé les instructions de l'autorité interdisant ce genre de marchés et l'exploitation des emprises publiques, notant que de tels actes exposent aussi bien la population qu'eux-mêmes à toutes sortes d'insécurité.

« Nous avons dit à la population qu'il était interdit de vendre sur la chaussée. Notre descente dans la municipalité de Matete visait également le recadrage de l'opération en vue d'éviter les déra-

pages. Nous avons également conseillé le bourgmestre, qui est le chef de la commune ainsi que d'autres administrateurs de la commune, pour le respect des instructions du Gouverneur », a expliqué le vice-gouverneur, insistant que nul n'était au dessus de la loi.

Le numéro II de la ville a, en outre, prôné une collaboration entre l'autorité communale et la population, dans le respect des instructions données par le gouverneur, notamment dans le cadre de l'opération de salubrité qui concerne tout le monde. Néron Mbungu a voulu ici balayer l'opinion qui soutient que les autorités communales mènent de leur propre chef. « Nous voulons, à l'issue de cette opération, faire revêtir notre ville de sa plus belle robe », a-t-il expliqué. Précisons que cette descente à Matete est la première pour Néron Mbungu, en tant que vice-gouverneur de la ville-province de Kinshasa. Elu député national pour le district du Mont-Amba et député provincial pour la commune de Kisenso, pour la législature en cours et celle qui a précédé, le vice-gouverneur est connu sous le surnom de « Mfumu ya banga Moyo » (chef de Kisenso).

Lucien Dianzenza

SANTÉ PUBLIQUE

Lancement d'une campagne de sensibilisation à l'épidémie du chikungunya

L'opération initiée à Kinshasa par Caritas Congo, une structure de l'Eglise catholique, vise à inculquer à la population des bonnes pratiques pour se protéger contre la maladie invalidante.

D'une durée d'un mois, la campagne de sensibilisation permettra aux communautés d'avoir des informations nécessaires en vue de respecter les règles élémentaires d'hygiène et d'assainissement pour se protéger contre l'épidémie du chikungunya.

Caritas Congo recommande, à titre individuel, le port des vêtements qui couvrent tout le corps et l'application des crèmes répulsives. Sur le plan communautaire, il est recommandé la fermeture permanente des portes et fenêtres des maisons, l'usage régulier d'insecticide et de la moustiquaire



L'agent vecteur du chikungunya

imprégnée d'insecticide. Caritas Congo insiste, par ailleurs, sur la nécessité de bien assainir les milieux de vie, de réduire les activités extérieures au moment de la journée où les mous-

tiques sont les plus actifs et de bien couvrir les réserves d'eau dans les ménages. Maladie virale transmise à l'homme par les piqûres de moustiques femelles infec-

ti et *Aedes albopictus*, le chikungunya se manifeste par plusieurs symptômes dont l'apparition brutale de fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires et articulaires importantes

concernant essentiellement les extrémités (poignets, chevilles, doigts) et moins souvent les genoux, les épaules ou les hanches. Il y a aussi une éruption cutanée au niveau du tronc et des membres à type de taches rouges ou de bouton légèrement en relief. Des saignements au niveau des gencives ou du nez peuvent également s'observer, un gonflement de certains ganglions et une conjonctivite (inflammation au niveau des yeux). Rappelons qu'il n'existe pas de moyen de guérir la maladie. Le traitement est symptomatique. Il a essentiellement pour but d'atténuer les symptômes, notamment l'arthralgie, au moyen d'antipyrétiques, d'analgésiques et d'un apport optimal de liquides.

Blandine Lusimana

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS MALNUTRIS

Le gouvernement invité à doter le Pronanut des moyens conséquents

L'appel a été lancé par deux expertes en nutrition au cours d'une émission organisée, le 21 mai, par l'Unicef à son siège à Kinshasa, en partenariat avec le Réseau des journalistes amis de l'enfant.

Patricia Kiye et Viviane Malemba, respectivement responsable des urgences nutritionnelles à l'Unicef/RDC et cheffe de service de réhabilitation nutritionnelle au Programme national de nutrition (Pronanut) ont été les invitées de l'émission coanimée, mardi, par Bibiche Mwika de Digital TV, Christian Elongo de B-One TV et Peguy Wabeno de la Radio Top. L'objectif était de sensibiliser la communauté aux conséquences de la malnutrition. Il s'est agi, en fait, d'un plaidoyer auprès des décideurs pour faire de la malnutrition une priorité gouvernementale en vue de sauver la vie des milliers d'enfants congolais exposés à cette maladie.

En réponse aux préoccupations des journalistes, les intervenantes ont passé en revue toutes les questions liées à ce fléau, à savoir la situation actuelle de la malnutrition en République démocratique du Congo (RDC), les éléments déterminants de la malnutrition, ses conséquences et l'apport des partenaires pour lutter contre ce fléau. Un accent particulier a été mis sur la prise en charge des malades par l'administration des produits thé-



Une vue des participants à l'émission sur la malnutrition

rapeutiques, à savoir le Plumpy nut (aliment thérapeutique prêt à l'emploi) et F75 et F100 (laits thérapeutiques), pour la réhabilitation nutritionnelle de l'enfant malnutri.

La cheffe de service de réhabilitation nutritionnelle au Pronanut a relevé l'existence de deux formes de la malnutrition, notamment la malnutrition chronique sévère et la malnutrition aigüe, tout en précisant que c'est la première forme qui a une forte prévalence estimée à 48% en moyenne sur l'ensemble du territoire national.

Les causes de cette malnutrition, a expliqué Viviane Malemba, sont multisectorielles. « Nous avons des causes spécifiques liées à la nutrition, parce que l'apport alimentaire est insuffisant, c'est-à-dire l'enfant ou l'adulte mange mais ce qu'il mange ne suffit pas pour cou-

vrir son besoin alimentaire », a-t-elle déclaré, poursuivant que certaines causes sont liées aussi aux infections ou aux maladies. Pour sa part, Patricia Kiye, après avoir peint un tableau sombre sur la situation nutritionnelle en RDC, a indiqué que celle-ci constitue une urgence. Raison pour laquelle son organisme appuie le gouvernement et les partenaires dans la mise en place des activités de prise en charge, de dépistage et de surveillance. La responsable des urgences nutritionnelles à l'Unicef/RDC a demandé, à cet effet, aux dirigeants congolais de prendre conscience que la malnutrition est une arme insidieuse, silencieuse et qui décime des milliers d'enfants. « Si aucune action n'est prise, on ne saura pas renverser la tendance », a-t-elle prévenu.

Appui de l'Unicef

Parlant de l'appui de l'Unicef en termes d'intrants, Patricia Kiye a renseigné que son institution fournit le Plumpy Nut et les laits thérapeutiques au Pronanut en fonction des enfants malnutris dépistés. Elle a indiqué que l'Unicef a un défi par rapport au nombre des malnutris dans le pays. Le traitement contre la malnutrition, a-t-elle souligné, se fait à trois niveaux: le premier se passe à l'hôpital pour de cas de malnutrition aigüe sévère avec complication qui nécessitent le lait thérapeutique en commençant par F75 pour stabiliser l'état du malade et le F100 qui agit comme Plumpy Nut (aliment thérapeutique prêt à l'emploi) après stabilisation. Le deuxième niveau est le traitement ambulatoire et la structure sanitaire enseigne à la maman comment administrer Plumpy

Net à un enfant qui souffre de malnutrition chronique sans complication. Le dernier traitement se fait au niveau de la communauté où les relais communautaires font le suivi pour s'assurer que l'enfant a consommé d'une manière régulière son produit alimentaire.

Patricia Kiye a fustigé, par ailleurs, le comportement de certains ménages qui utilisent abusivement ces produits. « Cet aliment comme Plumpy Nut qui est médical et dont on a enrichi en protéines, en vitamines, en sels minéraux ne peut pas être administré à un enfant normal. Dans le cas contraire, il entraîne des maladies telles que l'hypertension, le diabète, l'insuffisance rénale », a-t-elle insisté. Elle a souligné que cette administration tient compte de certains critères, précisément les signes de la malnutrition, le mesure-périmètre des bras, le poids et la taille.

Au regard de cette problématique qui a fait l'objet de cet entretien avec la presse, ces deux expertes en nutrition sont arrivées à la conclusion selon laquelle le pays devrait fournir davantage d'efforts pour atteindre l'objectif 40% de réduction de la malnutrition chronique d'ici à 2025. Des ressources humaines et financières suffisantes devraient être allouées pour y parvenir.

Blandine Lusimana

MUSIQUE

Gabriel et Kinjazza en concert à Benguela

Le bassiste kinois et son groupe, seconde tête d'affiche après Afrikanitha, vont clôturer l'événement jazz programmé le 25 mai au Rasgado's Jazz Club, en partenariat avec le Cuca-Soba Catumbela, marquant le retour du genre musical dans la ville angolaise.

Premier d'une série de trois prévus entre mai et novembre, le concert du samedi va réunir des artistes ainsi que groupes nationaux d'Angola et internationaux sur la scène du réputé Rasgado's Jazz Club.

La première soirée des trois baptisées « *Cuca-Soba Catumbela é nossa* » a pour invitée Afrikanitha, pionnière du jazz de sa génération, tenue pour la reine de cette musique en Angola. Gabriel Wadigesila, plus communément appelé Gaby, est l'autre grande vedette attendue sur la scène avec son groupe Kinjazza. Ce groupe est composé de Gloire Mawete à la batterie et aux percussions, Amoureux Kimpioka à la guitare et Naomie Bitu, la danseuse, alors que Gaby lui-même jouera de la basse et assurera la partie chant.

Dans un message adressé au Courrier de Kinshasa, Gaby Wadigesila a annoncé son arrivée à Luanda le 20 mai dans la soirée et son départ pour Benguela le lendemain. Il représente la République démocratique du Congo (RDC) à ce rendez-vous



Gaby Wadigesila et Kinjazza à l'aéroport de Luanda en partance pour Benguela

du jazz dont l'affiche est angolaise à deux exceptions près, le Mozambique étant l'autre nation invitée. Banda Os (In) disciplinados est, d'ailleurs, troisième sur l'affiche complétée par Dodo Miranda, Esperança Miranda et le groupe Pop Show de Luanda ainsi que Banda FM et le duo Lázaro et Katia de Benguela.

Un cadre d'analyse et de réflexion

Coordinateur général de l'événement de samedi, Francisco Rasgado souligne que l'objectif des trois concerts de jazz qui se tiendront sur la plage de la Baía Azul (baie bleue) avec une touche de Cuca est multiple. En effet, par-delà la dimension show, ils serviront à réu-

nir les membres du Rasgado's Jazz Club, ceux de la caravane de jazz : hommes d'art, amis du jazz, mais aussi les invités, parmi lesquels des hommes d'affaires. Ces rencontres sont destinées à être un cadre d'analyse et de réflexion autour de Cuca-Soba Catumbela, sur l'état culturel et musical actuel, d'un point de vue du jazz, sur les

marchés benguelien et angolais en général.

Gaby Wadigesila, tenu pour le père de la nouvelle génération de jazz de la RDC, envisage sa participation à l'événement comme une opportunité offerte d'y présenter, en plus du répertoire « Afro jazz » de Kinjazza, sa fameuse méthode Wadigesila. Il s'agit de cette pratique musicale dont il est concepteur fondée sur l'apprentissage du solfège rythmique en langues africaines, expérimentée avec succès en lingala à Kinshasa, et en swahili à Lubumbashi. Le kikongo et le tshiluba faisant partie de l'étape suivante est un projet déjà en cours d'élaboration. La méthode Wadigesila a tout aussi fait ses preuves au-delà de l'espace musical de la RDC. Ains,i sur le plan international, elle a été pratiquée dans l'une des langues camerounaises, plus précisément en ewondo, à Yaoundé, mais encore à Lomé dans les langues togolaises kabiyè et éwé.

Nioni Masela

CAN 2019

Ibenge présélectionne trente-deux Léopards

La sélection congolaise affine ses armes à Marbella, au sud de l'Espagne, avant de prendre la direction de l'Égypte. Ils seront au finish vingt-trois joueurs à se rendre au pays des pharaons, mais pour ce stage, le sélectionneur a convoqué trente-deux joueurs parmi lesquels des nouveaux comme Jackson Muleka et Gianelli Imbula.

La Fédération congolaise de football association (Fecofa) a rendu publique, le soir du 21 mai, la liste des trente-deux joueurs présélectionnés par Florent Ibenge pour le stage bloqué à Marbella, en perspective de la phase finale de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). La compétition aura lieu du 21 juin au 18 juillet en Égypte, pour la première fois avec vingt-quatre pays.

Si quasiment tous les cadres de la sélection ont été rappelés par Florent Ibenge, des joueurs comme Neeskens Kebano de Fulham en Angleterre, Junior Kabananga ou encore Dieumerci Mbokani ne feront pas partie des Léopards pour ce stage dans la cité balnéaire du sud-espagnol.

Il y a le contingent des joueurs évoluant au pays présents sur la liste dont le gardien de but Auguy Kalambayi de Sanga Balende, Djuma Shabani, Padou



Les Léopards dans une séance d'entraînement au stade des Martyrs de Kinshasa

Bompunga, Nelson Munganga, Fabrice Ngoma de V.Club, Meschak Elia, Djos Issama, Trésor Mputu et Jackson Muleka de Mazembe. Ce dernier, nouveau venu dans le groupe, a attiré l'attention du sélectionneur. Le jeune attaquant des Corbeaux de Lubumbashi a réalisé une exceptionnelle saison. Meilleur buteur du championnat national, Muleka a marqué vingt-quatre buts, sans compter ses réalisations en Ligue des champions et avec les Léopards de moins de 23 ans, éliminés bêtement à cause d'une méprise d'âge du latéral droit international espoir Arsène Zola de Mazembe visiblement cautionnée par la Fecofa. Muleka s'invite ainsi aux côtés des calibres de la sélection comme Bakambu, Bolasia, etc.

Un autre nouveau va prendre part à ce stage, le milieu de terrain Gianelli Imbula de Rayo Vallecano en Espagne. Il a longtemps été hésitant avant de se décider à porter le maillot du pays d'origine de ses parents, lui qui est né en Belgique mais qui a grandi en France où il s'est révélé. On note aussi le retour en sélection du gardien Parfait Mandanda qui a réalisé une saison pleine avec le Dinamo Bucarest en Roumanie. Les défenseurs Wilfried Moke et Fabrice Nsakala retrouvent eux aussi l'équipe nationale, alors qu'Aaron Tshibola, présent lors de la défaite de la RDC fin mars en amical contre la Tanzanie, refait surface.

Le rassemblement des joueurs se fera à Marbella à partir du 2 juin. A cet effet, les Léopards

livreront deux matchs amicaux contre les Étalons du Burkina Faso, le 9 juin, et face aux Harambees Stars du Kenya, le 15 juin. À l'issue du stage, vingt-trois joueurs seront retenus pour la CAN. Logée dans le groupe A, la RDC affrontera au premier tour l'Égypte, pays hôte de la compétition, l'Ouganda et le Zimbabwe

Les trente-deux Léopards présélectionnés

Florent Ibenge a fait appel à quatre gardiens de but. Il s'agit de Matampi Vumi Ley (Al Ansar/D2 Arabie saoudite), Mossi Anthony (Chiasso/D2 Suisse), Auguy Kalambayi Katembwe (Sanga Balende) et Parfait Mandanda (Dinamo Bucarest/Roumanie). Dix défenseurs sont convoqués, notamment Pa-

dou Bompunga (V.Club), Glo-dy Ngonda Muzinga (V.Club), Djos Issama (Mazembe), Marcel Tisserand (Wolfsburg/Allemagne), Wilfried Moke (MK Ankaragucu/Turquie), Christian Luyindama (Galatasaray/Turquie), Arthur Masuaku (Westham/Angleterre), Djuma Shabani (V.Club), Fabrice Nsakala (Alanyaspor/Turquie) et Ungenda Beaubo (Primeiro do Agosto/Angola).

Dix milieux sont appelés, précisément Merveille Bope (Standard de Liège/Belgique), Chancel Mbemba (Porto/Portugal), Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre), Gianelli Imbula (Rayo Vallecano/Espagne), Yousof Mulumbu (Kilmarnock/Ecosse), Fabrice Ngoma (V.Club), Trésor Mputu (Mazembe), Nelson Munganga (V.Club), Aaron Tshibola (Kilmarnock/Ecosse) et Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique). Enfin, le sélectionneur a retenu huit attaquants pour le stage : Yannick Bolasia (Anderlecht/Belgique), Chadrac Akolo (Vfb Stuttgart/Allemagne), Cédric Bakambu (Beijing Gouan/Chine), Britt Assombalanga (Middlesbrough/Angleterre), Meschak Elia (Mazembe), Jonathan Bolingi (Antwerp/Belgique), Gauthier Kabongo Kasongo et Jackson Muleka (Mazembe).

Martin Engimo

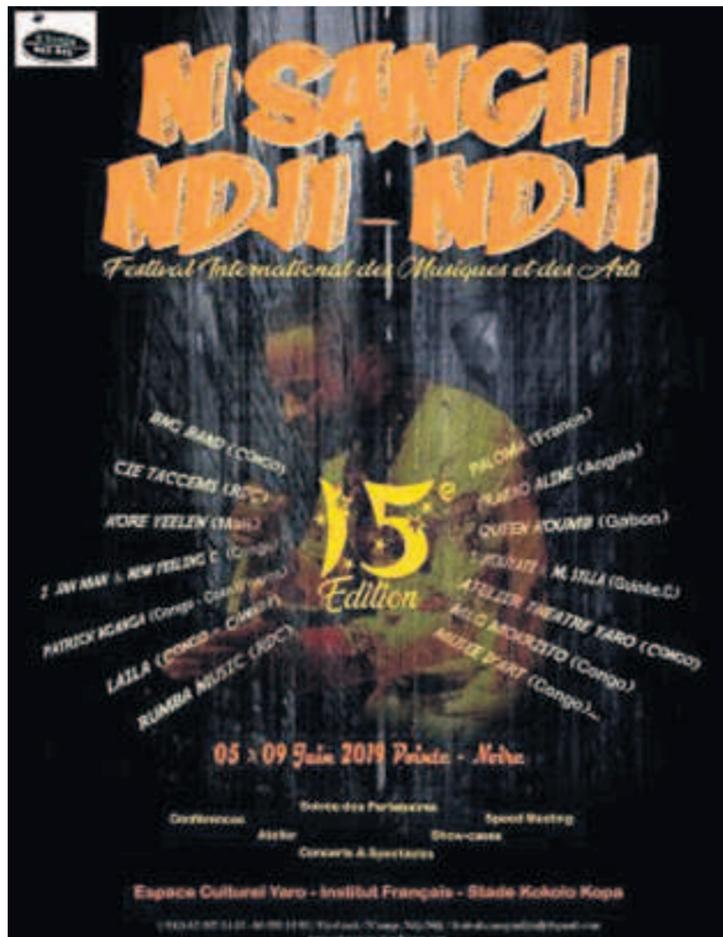
FESTIVAL N'SANGU NDJI-NDJI

Des innovations pour célébrer les quinze ans d'existence

Prévue du 5 au 9 juin, la quinzième édition du festival international des musiques et des arts N'sangu Ndji-Ndji réunira une vingtaine d'artistes ainsi que de groupes nationaux et internationaux qui s'exprimeront à travers plusieurs activités.

Trois sites sont été retenus pour abriter l'événement: l'espace culturel Yaro, l'Institut français du Congo (IFC) et le stade Kokolo-Kopa. Cette année, quelques innovations seront constatées. En effet, pour ses 15 ans d'existence, outre les concerts et spectacles (théâtre, percussion, danse), les ateliers, les rencontres sous le kolatier, la soirée des partenaires et les conférences, le festival N'sangu Ndji-Ndji proposera aussi des show-cases et des Speed meetings (avec les directeurs des festivals et des salles ainsi que les programmeurs nationaux et inter-

«La résistance parce que le festival résiste malgré les difficultés contextuelles et la dureté de la vie. C'est un projet avec un engagement vis-à-vis du public et des professionnels de la culture et des arts. Le festival s'est engagé à proposer au grand public une programmation artistique et culturelle de qualité et gratuitement»



nationaux). Les ateliers porteront sur l'action culturelle et la régie technique tandis que la conférence sera axée sur le thème «Patrimoine et le tourisme, processus de valorisation des sites».

Pour des raisons de budget, la soirée du partenaire sera couplée à la cérémonie d'ouverture du festival qui aura lieu le 5 juin à l'IFC. Expliquant le thème de cette édition qui est «La résistance», Pierre Claver Mabiala, direc-

teur du festival N'sangu Ndji-Ndji, a déclaré : «La résistance parce que le festival résiste malgré les difficultés contextuelles et la dureté de la vie. C'est un projet avec un engagement vis-à-vis du public et des professionnels de la culture et des arts. Le festival s'est engagé à proposer au grand public une programmation artistique et culturelle de qualité et gratuitement».

Il s'est engagé à proposer aux professionnels artistiques et de la musique de différents horizons un espace de rencontres, d'échange et de diffusion artistique à Pointe-Noire (avec la mixité de sa population véritable richesse culturelle) et en Afrique centrale. «L'événement a été réduit en grandeur à cause de la conjoncture économique mais la qualité reste

et nous l'avons même renforcée avec les show-cases avec les directeurs des festivals et des salles et les programmeurs nationaux et internationaux», a précisé Pierre Claver Mabiala.

La quinzième édition sera riche en activités mais aussi en talents. L'événement recevra des artistes, des groupes nationaux et internationaux tels MLG Mocristo, Musée d'art, Jah Man & New Feeling Control, BNG Band, Atelier Théâtre Yaro, Shab'Jo, Botter, Jah Tiano du Congo, Koré Yeelen (Mali), Rumba music (RDC), Aline Frazao (Angola), Paloma Pradal (France), Queen Koumb' (Gabon) Patrick Nganga (Congo- Côte d'Ivoire), Sefoudi Kouyaté & M.Sylla (Guinée Conakry), Cie Taccems (RDC), Laila (Congo-Canada).

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PERCUSSION

Les Djembés du groupe Doundouba résonneront à l'IFC

Le groupe de percussion Doundouba donnera un spectacle inédit aux polyrythmies traditionnelles de l'Afrique de l'Ouest et du centre, le samedi 25 mai, à partir de 19 heures à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire.



Les membres du groupe Doundouba crédit photo»DR»

Pour ce nouveau concert, le quatuor de djembés composé de Mohamed Sylla, Fabe Beurel Bambi, Deo Missapi, Handry Massamba invite le batteur ponténégrin Romaric Nzaou. Ces artistes se fréquentent et s'apprécient bien, et ils ont pour langage commun le rythme. Inspirés par les traditions, leur énergie est urbaine. En invitant Romaric Nzaou, les membres du groupe Doundouba s'ouvrent aux nouveaux horizons et offrent à ce batteur, très apprécié, une nouvelle aire de jeu.

Le quatuor de djembés Doundouba est un groupe bien connu dans la ville de Pointe-Noire où il a su se faire un nom en quatre années d'existence. Son originalité, faite de fraîcheur et de punch vitaminé reste un atout pour séduire le public.

Il puise ses sources dans le concept même de la mixité (Guinée-Congo) dans toute sa diversité et toute sa splendeur. Ce groupe de percussion a pour particularité l'usage du «djembé», qui signifie tambour en bambara, la langue principale des communautés maliennes ou mandingues.

Cet instrument révèle sans contexte les maîtres mots de cette troupe, à savoir originalité, dynamisme et intensité. En effet, le Djembe permet aux membres du groupe Doundouba de partager des sons d'exception et sortir des sentiers battus. Notons que pendant ce spectacle, ce groupe folklorique africain assurera le dynamisme d'une soirée qui s'annonce haute en couleurs et en son.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE RELIGIEUSE

« Il est ressuscité » de l'abbé Dieu Merci Sakala Sabi sort en juin

La présentation officielle de l'album se fera, le 9 juin, en l'église Jésus Ressuscité du Plateau des 15 ans au cours de la conférence de presse qui sera nimée par l'abbé Jocel Dieu Merci Sakala Sabi, l'auteur-compositeur de l'œuvre.

L'album « Il est ressuscité » contient neuf titres parmi lesquels Vumbukidi, Fumu tambule, Come on and take... Produit par E2D, cet album a bénéficié de l'accompagnement du Groupe Light christ, le chœur de la communauté anglophone.

Les neuf chansons de l'album louent la bonté divine. À travers ces mélodies inspirées, l'abbé Dieumerici Sakala Sabi convie les chrétiens à la magnificence du Très-Haut. L'abbé Jocel Dieu Merci n'a de cesse d'oeuvrer pour servir Dieu en étant membre dans diverses commissions diocésaines de l'Église catholique.



L'abbé Dieu Merci Sakala Sabi crédit photo»DR»

Hervé Brice Mampouya

VISITE

Alun Thomas sur les traces de Pierre Savorgnan de Brazza

En poste actuellement au Congo, le représentant du Fonds monétaire international (FMI) a visité, la semaine dernière, le Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, afin de s'imprégner d'une page mémorable de l'histoire du pays.

Alun Thomas se veut sur les traces de Pierre Savorgnan de Brazza et a voulu s'imprégner non seulement de l'histoire du Congo, mais aussi de l'histoire d'un peuple dont les vestiges rappellent, à chaque visiteur du mémorial, l'immense œuvre de l'explorateur franco-italien. Un moment plein d'ambiance qu'il a vécu, grâce au monument érigé par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et qu'il a inauguré le 3 octobre 2006. C'est un acte salutaire d'après le représentant du FMI au Congo.

« Nous avons regardé ce matin toute l'histoire de la venue de Pierre Savorgnan de Brazza dans ce pays. D'après l'histoire que nous avons apprise ici, Pierre Savorgnan de Brazza était considéré comme le père des esclaves. Il était un homme du monde. L'acte posé par le président de la République est salutaire », a-t-il déclaré.

Alun Thomas a également félicité la directrice générale du mémorial, Belinda Ayessa, pour la pierre qu'elle apporte quotidiennement à cet édifice. « L'action que mène Belinda Ayessa montre sa volonté de garder l'histoire de cette personne très importante. Je suis très content d'être ici aujourd'hui pour apprendre cette histoire et garder les leçons de celle-ci », a-t-il conclu. Pour le représentant du FMI au Congo qui était à sa première visite au mémorial, cette institution culturelle est l'expression de la multitude de plaisir.

Bruno Okokana



Belinda Ayessa et Alun Thomas lors de la visite

COOPÉRATION

La troupe congolaise ovationnée au défilé de la fête de l'unité du Cameroun

Dans le cadre des liens existant entre les deux pays, une troupe des Forces armées congolaises (FAC) a pris part, le 20 mai, au défilé relatif à la fête de l'unité du Cameroun.

Pendant leur passage au boulevard du 20-mai, à Yaoundé, les Congolais ont suscité l'admiration des dirigeants et de la population du Cameroun, ainsi que des personnalités étrangères conviées à l'événement.

Le contingent congolais était conduit dans la capitale camerounaise par le chef d'état-major général des FAC, le général Guy Blanchard Okoi.

Pour l'ambassadeur du Congo au Cameroun, Valentin Ollessongo, la participation de la troupe congolaise à ce défilé n'est pas un fait du hasard, mais plutôt illustre l'excellence des relations de coopération entre les deux pays.

Il a, dans le cadre de la coopération en matière de sécurité et de défense, souligné la formation des agents de la force publique nationale au Cameroun et vice-versa. Après avoir évoqué la tenue régulière des commissions mixtes de coopération Congo-Cameroun, Valentin Ollessongo a notifié quelques projets d'intérêt commun entre les deux pays. Il s'agit notamment de la route Ketta-Djoum, du barrage de Cholelet (environ 600MW) et de l'université inter-Etats de Sangmélina au Cameroun. Le diplomate congolais a, en outre, signalé l'installation d'un consul du Cameroun à Ouesso, dans le département de la Sangha, ainsi que le jumelage de la ville de Sangmélina à celle d'Owando au Congo.

Christian Brice Elion

UNESCO

La délégation congolaise à la Semaine africaine

Nommé il y a deux ans, en mai 2017, Henri Ossebi, ambassadeur du Congo auprès de l'Unesco, ouvre les pratiques culturelles de l'organisation hors les murs.

Sa prise de fonction officielle, en remplacement de Jean-Marie Adoua, date du 2 mars 2018. C'est à cette date qu'il avait remis ses lettres de créance à Audrey Azoulay, directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), l'accréditant en qualité de délégué permanent du Congo auprès de cette institution.

Pour sa première implication effective à la Semaine Africaine de l'Unesco, le nouvel ambassadeur s'est entouré d'une équipe composée de la 2^e secrétaire Annette

Ikouébé et des stagiaires de la délégation Christelle Bhalat et Stéphanie Mboulou, du producteur Cyriaque Bassoka, du traicteur Renée Yolande Obomby, de la créatrice en produits Wax Romaine Aissi, de la journaliste Claudia Mankou et de la styliste modéliste Motsé Akanati après sa récente participation au Salon du Livre de Genève.

Henri Ossebi, par le biais de cette manifestation dont le thème est « Paix, Innovation & Développement Durable » en Afrique, initie un volet des échanges culturels qui se tiendront hors de l'enceinte

de l'organisation. Dès cet été, une participation effective sera faite à la Guinguette Africaine de Surresnes. « Ce sera l'occasion de présenter un ouvrage en cours de rédaction sur Georges Balandier », apprend-on de la part du délégué permanent congolais qui travaille en vue de la diffusion de la panoplie des échanges des connaissances culturelles du Congo à l'étranger, de la Sape, la peinture jusqu'à la littérature.

Durant cette Semaine africaine présidée par Rachel Annick Ogoula Akiko, épouse Obiang Meyo, ambassadeur, déléguée permanente de la République

Gabonaise auprès de l'Unesco, présidente du Groupe Afrique de l'organisation onusienne, le stand du Congo donne à découvrir ses sculptures en bois, les parfums, les créations en Wax, les tableaux de la touche de l'École de peinture de Poto-Poto et les livres de Marien Fauney Ngombé et Léo-Cady Kakama. Le Congo, c'est aussi sa musique du Bassin du Congo. Rien de plus naturel que de terminer cette Semaine, le 24 mai en soirée, avec l'univers musical de l'artiste-musicien Ladis Arcade.

Marie Alfred Ngoma



Unesco-Semaine africaine 2019, Henri Ossebi, ambassadeur du Congo en visite du stand du Congo